



« Cessez de demander si Israël a le droit d'exister »

## Description

Par Rowan Abhari, le 4 avril 2026

*La question « Israël a-t-il le droit d'exister ? » ne porte pas réellement sur les droits des nations. Il s'agit d'une manipulation du discours, une pierre de touche qui oblige les Palestiniens à donner des gages théoriques avant même que leurs véritables griefs politiques puissent être entendus.*

Alors que le deuxième mandat de Donald Trump suit son cours, son administration a adopté une approche de plus en plus musclée en matière de politique étrangère allant de menaces envers ses alliés et de la poursuite d'une expansion territoriale, à des actions militaires illégales s'étendant de l'hémisphère occidental et des Caraïbes au Moyen-Orient, pour aboutir à une guerre escalatoire et illégale contre l'Iran menée aux côtés d'Israël. En réponse, les grands débats sur la politique étrangère s'articulent de plus en plus autour de deux questions existentielles

La première question qui se pose est la suivante : quel avenir pour l'ordre international régi par un ensemble de règles ? Ce sont principalement les membres de la classe dirigeante néolibérale qui la posent, argumentant que les actions de Trump ont mis fin à l'illusion selon laquelle l'ordre d'après-guerre fonctionne encore comme autrefois : une constatation que le Premier ministre Mark Carney a exprimée dans un [discours](#) très commenté prononcé au Forum économique mondial de Davos, dans lequel il a déclaré que le monde vivait à « une rupture, et non une transition ». D'autres, à gauche, font remarquer que c'est ainsi que cet ordre a toujours été censé fonctionner et qu'il a fonctionné, soulignant la [continuité](#) plutôt qu'une rupture brutale.

Alors que la course à la présidence de 2028 commence à se profiler et que les figures de proue du Parti démocrate testent leurs messages lors de tournées promotionnelles et d'interventions médiatiques, la deuxième question qui revient sans cesse est la suivante : Israël a-t-il le droit d'exister ? Le débat s'intensifie non seulement en raison de la guerre actuelle, mais aussi du

fait d'un revirement d'opinion au sein de la base du parti, où les sondages et le discours public témoignent d'une prise de conscience et d'un soutien croissant à l'autodétermination palestinienne.

Le candidat la présidence Gavin Newsom s'est montré sensible à ce climat lorsqu'il a récemment qualifié Israël d'apartheid même s'il est rapidement revenu sur ses propos et a exprimé ses regrets. Josh Shapiro, lors de sa récente tournée promotionnelle pour son livre et dans diverses interventions dans les médias et les podcasts, s'est montré beaucoup plus cohérent. Pour paraphraser son argument, la position de Shapiro est la suivante : si vous ne croyez pas qu'Israël a le droit d'exister, vous êtes en faveur d'une guerre sans fin, contrairement à lui qui est pour la paix car il soutient une solution deux États.

De l'autre côté de l'échiquier politique, les conservateurs oscillent entre une méfiance et une critique naissantes à l'égard d'Israël et un antisémitisme croissant, véhiculé par des personnalités telles que l'influenceur d'extrême droite Nick Fuentes, qui continue de bénéficier d'un accueil partiellement favorable de la part d'un Parti républicain en pleine radicalisation.

Tucker Carlson, par exemple, a critiqué avec force le rôle joué par Israël pour inciter les États-Unis à attaquer l'Iran, mais il a également donné une tribune controversée à Fuentes. Carlson s'est montré visiblement agacé lors d'une récente interview lorsque la rédactrice en chef de *The Economist*, Zanny Minton Beddoes, lui a demandé à plusieurs reprises s'il pensait qu'Israël avait un « droit d'exister ». Carlson a insisté pour obtenir des précisions : « Qu'est-ce que cela signifie ? D'où vient ce droit ? Les autres pays ont-ils un droit d'exister ? »

Afin de répondre aux deux questions urgentes de notre époque, nous devons reconnaître que l'ordre établi après la Seconde Guerre mondiale revendiquait des principes universels tout en créant et en protégeant simultanément des arrangements politiques qui les violaient d'un côté. Comme le souligne la juriste Asli B. B. Çili, la création de l'État d'Israël et l'évolution du droit international tel que nous le connaissons aujourd'hui sont intimement liées. « La Palestine reste le seul cas qui remonte directement à la fondation des Nations unies, un exemple que la majorité des États membres de l'ONU continuent d'interpréter à travers le prisme d'une décolonisation inachevée. »

Elle ajoute : « Israël a donc créé un État qui est l'expression du droit reconnu à l'autodétermination du peuple juif, mais se comporte continuellement d'une manière qui prive essentiellement les Palestiniens de la possibilité d'accéder à ce même droit. »

Le plan de partition de la Palestine proposé par les Nations Unies attribuait la majeure partie du territoire à un État juif, alors même que les Juifs ne représentaient qu'une minorité de la population et ne possédaient qu'une infime partie des terres. La guerre qui ensuivit, la guerre israélo-arabe de 1948, entraîna des déplacements de population massifs et le massacre de Palestiniens. En ce sens, la création d'Israël représente une contradiction fondamentale à un principe originel au sein de l'ordre international prétendument fondé sur des règles.

Pourtant, le débat politique aborde rarement cette contradiction. Au contraire, il se focalise sur la question rituelle de savoir si Israël a un « droit d'exister ». En réalité, le droit international ne

---

reconnait pas un tel droit aux États ; il reconnaît le droit des peuples à l'autodétermination et interdit la conquête territoriale. Cette question sert moins de question juridique que de pierre de touche politique.

Selon [Mohammed El-Kurd](#), un tel cadrage enferme les Palestiniens et d'autres dans un piège rhétorique. Plutôt que d'aborder les questions de la déposssession, de l'occupation ou des inégalités de droits, on leur impose d'abord de prouver moralement, pour rassurer le monde, qu'ils ne recourent pas à la violence, avant même que leurs revendications politiques puissent être entendues. Il en résulte un débat qui substitue des promesses abstraites aux réalités concrètes de la domination militaire, des déplacements de population et de l'apatridie.

La réponse à ces deux questions fondamentales devrait partir du constat que l'ordre lui-même a été fondé sur une contradiction initiale qui a pour principe l'hypocrisie et l'hypocrisie est la vulnérabilité ultime. Le système a la fois créé cette contradiction et s'en trouve affaibli. Ce qui va suivre ne doit pas reposer sur de fausses promesses, mais sur des actions ancrées dans la réalité.

John Kerry, ancien secrétaire d'État, a fait une [déclaration clé en main](#) qui résume bien le dilemme d'Israël : le pays peut être soit un État démocratique, soit un État juif, mais pas les deux à la fois. Tout nouvel ordre international doit faire face à un choix tout aussi radical : l'autodétermination de tous les peuples ou la consolidation du sionisme.

Source : [Jacobin](#)

Traduction : JC pour l'Agence Média Palestine

**date créée**  
2026/04/21